



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/HRC/1/L.6
29 juin 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Première session
Point 4 de l'ordre du jour

**MISE EN APPLICATION DE LA RÉOLUTION 60/251 DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 15 MARS 2006 INTITULÉE
«CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»**

Projet de décision présenté par le Président

2006/... Prolongation par le Conseil des droits de l'homme de tous les mandats, mécanismes, fonctions et responsabilités de la Commission des droits de l'homme

Le Conseil des droits de l'homme,

Ayant à l'esprit la résolution 60/251 de l'Assemblée générale intitulée «Conseil des droits de l'homme» et, en particulier, son paragraphe 6,

Soulignant l'importance d'éviter toute interruption de la protection au cours de la période transitoire, conformément au paragraphe 6 de ladite résolution,

1. *Décide, sous réserve de l'examen que doit entreprendre le Conseil conformément à la résolution 60/251 de l'Assemblée générale, de prolonger à titre exceptionnel d'une année les mandats et les détenteurs de mandats de toutes les procédures spéciales de la Commission, de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, ainsi que de la procédure établie en application de la résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social, dont la liste est reproduite dans l'annexe de la présente résolution;*

2. *Invite*, à cet égard, les procédures spéciales, la Sous-Commission et la procédure établie en application de la résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social, à continuer de s'acquitter de leurs mandats et prie la Haut-Commissaire aux droits de l'homme de continuer à leur fournir l'appui nécessaire;

3. *Décide* d'approuver les arrangements suivants pour la période transitoire:

- a) Examiner à sa prochaine session les rapports de toutes les procédures présentés à la Commission des droits de l'homme à sa soixante-deuxième session;
- b) Faire en sorte que la session finale de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, y compris de ses groupes de travail de présession et de session, soit convoquée à compter du 31 juillet pour une période maximum de quatre semaines, si la Sous-Commission en prend la décision, la priorité devant être dûment accordée à l'élaboration:
 - i) D'un document à soumettre au Conseil en 2006 contenant un bilan des travaux de la Sous-Commission dans lequel seront exposées sa propre vision et ses recommandations quant aux services consultatifs d'experts à fournir au Conseil à l'avenir;
 - ii) Une liste détaillée faisant le point de toutes les études en cours de la Sous-Commission, ainsi qu'un examen global de ses activités, à soumettre au Conseil en 2006;

4. *Décide également* que les sessions annuelles des groupes de travail et du Forum social de la Sous-Commission seront convoquées conformément à la pratique actuelle pour qu'ils contribuent à l'élaboration du document de la Sous-Commission évoqué à l'alinéa b i) du paragraphe 3 ci-dessus;

5. *Décide en outre* d'examiner à sa prochaine session tous les rapports non encore examinés renvoyés par la Commission des droits de l'homme au Conseil des droits de l'homme.

ANNEXE

Mise en application de la résolution 60/251

Prorogation par le Conseil des droits de l'homme de tous les mandats, mécanismes, fonctions et attributions de la Commission des droits de l'homme

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Expert indépendant chargé par le Secrétaire général d'examiner la situation des droits de l'homme en Haïti

Expert indépendant chargé par le Secrétaire général d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie

Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Burundi

Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Libéria

Expert indépendant chargé de fournir une assistance au Gouvernement de la République démocratique du Congo dans le domaine des droits de l'homme

Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Ouzbékistan (procédure confidentielle 1503)

Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale

Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités

Expert indépendant sur les effets des politiques d'ajustement structurel et de la dette extérieure sur la jouissance effective de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels

Expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté

Représentant personnel de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme à Cuba

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Soudan

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée

Rapporteur spécial chargé d'établir des contacts directs avec le Gouvernement et la population du Bélarus

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967¹

Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant

Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires

Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction

Rapporteur spécial sur les conséquences néfastes des mouvements et déversements illicites de produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme

Rapporteur spécial sur les droits fondamentaux des victimes de la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants

Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants

Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats

¹ Ce mandat court jusqu'à la fin de l'occupation (cf. résolution 1993/2 de la Commission des droits de l'homme).

Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste

Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression

Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mental possible

Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation

Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation

Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones

Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences

Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises

Représentant spécial du Secrétaire général pour les droits de l'homme au Cambodge

Représentant spécial du Secrétaire général chargé de rendre compte de la situation des défenseurs des droits de l'homme dans toutes les régions du monde et des moyens qui pourraient permettre de renforcer leur protection en pleine conformité avec la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays

Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine

Groupe de travail sur la détention arbitraire

Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

Groupe de travail des communications de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme

Groupe de travail des situations

SOUS-COMMISSION DE LA PROMOTION ET DE LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Rapporteur spécial chargé de procéder à une étude détaillée sur la difficulté à établir la culpabilité ou la responsabilité en matière de crimes de violence sexuelle

Rapporteur spécial chargé d'entreprendre une étude détaillée sur la discrimination dans le système de justice pénale

Rapporteur spécial chargé d'établir une étude détaillée sur l'application universelle des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme

Rapporteur spécial chargé d'établir une étude approfondie sur la corruption et ses conséquences pour la pleine jouissance des droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels

Rapporteur spécial chargé d'entreprendre une étude sur les droits de l'homme et le génome humain

Rapporteur spécial chargé de mener une étude sur le principe de la non-discrimination énoncé au paragraphe 2 de l'article 2 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

Rapporteur spécial chargé de procéder à une étude complète sur la question de la prévention des violations des droits de l'homme commises à l'aide d'armes de petit calibre et d'armes légères

Rapporteurs spéciaux chargés d'élaborer une étude d'ensemble sur la discrimination fondée sur l'emploi et l'ascendance

Forum social

Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage

Groupe de travail sur les populations autochtones

Groupe de travail sur les minorités
